Trente-deuxième Année. — N° 26 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 26 JANVIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 25 JANVIER 1887

LA SITUATION EXTÉRIEURE

La situation, si nous avons bien lu les déclarations et bien interprété les faits, peut se résumer ainsi : l'Autriche laissée en tête-à-tête avec la Russie, et la France laissée en tête-à-tête avec l'Allemagne. Nous ne songeons certes pas à nier ce qu'une pareille situation a de fâcheux pour l'Autriche qu'elle livre à un puissant rival, et même pour la France, obligée comme elle l'est à prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité nationale et son indépendance politique. On se sent presque tenté, au premier aspect, de regarder l'accord russo-germanique comme une sorte de partage de l'Europe, chacune des deux parties restant libre de réaliser ses desseins, dans la mesure de ses forces et dans la sphère assignée à son action.

Un peu de reflexion suffit néanmoins, nous le croyons, pour dissiper ces craintes. L'Allemagne a beau avoir abandonné l'Autriche à ses seules forces dans sa rivalité avec la Russie, il ne saurait lui convenir que l'Autriche cessât d'être une grande puissance et de former un contrepoids précisément à l'ascendant croissant de la Russie dans l'Europe orientale. De là, *pour le chancelier allemand, le rôle* qu'il se reconnait et qui consiste à recommender à Saint-Pétersbourg la modération et la prudence dans la satisfaction des convoitises mêmes auxquelles il a lâché la bride.

Et tout semblablement en ce qui concerne la France et ses rapports inévitablement tendus avec l'empire germanique: à supposer que le gouvernement allemand caressât le projet d'engager une nouvelle et suprême lutte avec notre pays, il rencontrerait, cette fois-ci, non pas la complicité, mais la résistance de la Russie aussi bien que des autres puissances, parce que la Russie a un intérêt de premier ordre à ne pas laisser s'accroître une hégémonie militaire à la merci de laquelle elle se trouverait le jour où les derniers restes de l'équilibre européen auraient disparu.

Absorbés, comme nous le sommes, par nos difficultés intérieures et humiliés par nos revers, nous oublions trop peut-être quel facteur l'existence de la France est encore dans le système européen et de quel poids le seul fait de sa prospérité matérielle et de sa concentration politique pèserait dans la balance des événements.

Si, à ces considérations tirées des données les plus indiscutables de la situation, nous joignons l'age de l'empereur Guillaume, la difficulté d'entraîner les armées de l'Allemagne sur les champs de bataille pour une guerre d'agression, le caractère d'aventure, enfin, et de témérité qui s'attacherait à une expédition où nous serions sur la défensive, — si l'on envisage avec calme tous ces éléments de la question, nous croyons difficile de se refuser à notre conclusion. L'Allemagne, ainsi que l'a déclaré M. de Bismarck, n'attaquera pas la France, et la France, telle que nous la connaissons, n'attaquera assurément pas davantage l'Allemagne, de sorte que la paix générale, à l'heure qu'il est, n'est veritablement menacée sur aucun point. La République, en cette affaire comme dans tout le reste, a son sort entre les mains; elle n'a rien à craindre que d'elle-même, dit fort judicieusement un journal républicain, le *Temps*.

Le correspondant parisien du *Times* écrit à ce journal en note du 21 :

« J'ai la certitude que, si au Parlement français, un président du conseil avait tenu, à l'égard de l'Allemagne, le langage employé par M. de Bismarck vis-à vis de la France, l'Europe entière se serait jointe à l'Allemagne pour protester contre cette provocation.

» Mais le langage de M. de Bismarck n'a pas reçu cette interpretation, parce que l'Europe lui pardonne toujours et pense que l'Allemagne, actuellement satisfaite, n'a pas l'intention de courir le risque de perdre ce qu'elle a acquis. La France, de son côté, n'aspire pas à recommencer la lutte.

« Elle rêve peut-être une revanche, mais elle n'essaiera pas de la prendre, à moins d'être préalablement sûre de réussir. Si l'Allemagne ne veut pas risquer son gain, la France ne tient pas à doubler ses pertes, et quiconque provoquerait maintenant une guerre sans être sûr de vaincre, se repentirait bientôt de ses intentions belliqueuses.

» Pour cette raison et malgré tous les évènements de tous les pays, cette guerre de revanche n'éclatera pas cette année. Tous les bruits alarmants qui circulent sont de simples manœuvres électorales.

» Quand le projet de loi militaire aura été voté, le gouvernement allemand devra encore attendre sept ans avant d'avoir accru l'effectif de paix de *cent mille hommes, de sorte que si l'Allemagne* était présentement impliquée dans une guerre, elle devrait attaquer et se défendre avec ses forces actuelles. Le vote de la loi ne modifierait donc en rien les dangers presents. De même les 86 millions demandés par le général Boulanger ne pourront être transformés en un jour en fusils ou bien en cartouches de nouveau modèle. Il faudra autant de temps à la France pour modifier son armement qu'à l'Allemagne pour accroître son effectif de cent mille hommes.

» En conséquence, il faut considérer les armements actuels de deux pays, non comme des mesures offensives, mais comme de simples précautions. De plus, comme ces mesures sont prises des deux côtés, elles se neutralisent l'une l'autre. Ces armements ne doivent pas procurer l'alarme, et il ne faut pas s'exagérer les conséquences d'une double campagne politico-stratégique qui conduit à la paix. »

Les entreprises d'éclairage électrique

La lumière électrique, surtout celle qui est obtenue au moyen de lampes à incandescence, est appelée à recevoir avant peu des applications de plus en plus nombreuses. Les deux années qui nous séparent encore de l'Exposition universelle de 1889 seront certainement mises à profit pour développer et asseoir sur des bases solides, cette industrie rivale du gaz ; l'Exposition lui fournira même une occasion rare de se manifester dans toute sa puissance et sous toutes ses formes, si les projets à l'étude reçoivent l'agrément des comités directeurs de ce grand concours international.

Il n'est pas inutile d'examiner certains details des exploitations industrielles dont les compagnies d'électricité auront à se charger, sans y avoir été trop préparées par leurs travaux antérieurs.

L'éclairage électrique, à ses débuts, avait un caractère absolument privé. Les machines dynamos et les régulateurs offraient aux industriels un moyen économique de se soustraire à l'emploi du gaz ou du pétrole ; les électriciens n'avaient pu se préoccuper de fournir de bons appareils, sans avoir la responsabilité de leur fonctionnement, une fois le montage terminé et le personnel mis plus ou moins au courant du service.

La situation s'est singulièrement modifiée lorsque la Société Edison de New-York eut créé sa première station centrale, et que les brevets les plus importants de machines dynamos furent tombés dans le domaine public. On vit surgir de toutes parts des types plus ou moins réussis de machines, de régulateurs ; les brevets non encore expirés donnèrent lieu à des imitations plus ou moins légales, et, par suite de la concurrence, l'industrie électrique ne se prêta plus à une exploitation aussi simple que fructueuse. On songea donc à organiser des entreprises d'éclairage, à vendre de la lumière et non plus seulement du materiel.

L'exemple des compagnies de gaz n'était-il pas là pour démontrer aux plus incrédules qu'il y avait de l'argent à gagner, et ne possédait-on pas tous lee éléments nécessaires pour mener à bien des affaires de ce genre ?

On s'est donc porté depuis un an ou deux vers ces applications dont les Américains avaient pris l'initiative. En Europe, cette concurrence directe au gaz a été conduite jusqu'ici avec une certaine timidité; à l'exception de la ville de Milan, dont la station centrale possèdera bientôt 10,000 lampes à incandescence, l'importance de la consommation ne dépasse pas d'ordinaire deux ou trois mille lampes. Par contre, les théâtres, les établissements publics, les magasins, offraient un champ naturel d'expériences où le succès était presqûe assuré: on ne compte plus aujourd'hui les installations de ce genre, dont le nombre croît sans cesse.

Les transformateurs Gaulard et Gibbs ou Zipernowsky ont introduit dans la question de la distribution de l'éclairage électrique un nouvel élément, dont les compagnies de gaz elles-mêmes paraissent s'être inquiétées, comme on peut le penser en examinant ce qui se prepare à Rome. Nous ne saurions prévoir ce qu'ils deviendront entre les mains de la Compagnie américaine Westinghouse ; mais on peut s'attendre à toutes les surprises de ce pays et, en 1889, nous verrons que les américains sont nos maîtres en fait d'applications de l'électricité.

Cette évolution de l'industrie électrique est sans doute naturelle, quoiqu'elle nous semble un peu précipitée. Une entreprise d'éclairage entraîne des responsabilités dont on n'a pas toujours apprécié bien exactement les conséquences, et le matériel actuel ne suffit pas, quelques précautions dont on s'entoure, à éviter des accidents. Il s'ensuit que les installations sont coûteuses et que le prix de vente de la lumière doit être etabli en faisant la part de tous les aléas; il ne faut donc pas compter sur du bon marché, contrairement à l'opinion que professent bien des gens. N'oublions pas que le gaz, il y a quelque cinquante ans, se vendait un franc le mètre cube, et qu'il n'en a pas moins triomphé de toutes les résistances parce qu'il répondait à un besoin véritable. Il en sera de même pour l'électricité, sans qu'elle ait à attirer la clientèle par des tarifs anti-rémunérateurs.

Il lui reste cependant encore un progrès à faire, sans lequel son rôle sera fatalement limité aux applications de luxe : nous voulons parler de l'emmagasinement de l'électricité. Il est peu probable qu'on améliore sensiblement les machines dynamos, les transformateurs, les lampes à arc ou à incondescence ; pour les accumulateurs, il est à souhaiter qu'on n'en reste pas aux connaissances présentes.

Sans doute, il y a de bons modèles de ces appareils ; mais leur prix est hors de proportion avec les services qu'ils peuvent rendre. D'autre part, on conçoit difficilement l'éclairage électrique d'un théâtre, par exemple, encore moins d'une ville, sans une réserve d'électricité suffisante pour parer au glissement d'une courroie, à l'échauffement d'un coussinet, à un accident de chaudière ou de machine à vapeur. Les moyens dont on dispose ont été déjà fort judicieusement employés, notamment au Nouveau-Cirque, à Paris; mais leur insuffisance entraine une élevation du prix de vente de la lumière dans le cas d'une entreprise d'éclairage.

LES BRUITS DE GUERRE

Paris, 24 janvier. — Une véritable panique s'est produite, aujourd'hui, sur le marché des fonds publics et des valeurs financières, à la suite d'une dépêche venue de Londres, dépêche ainsi conçue :

« Le *Daily News* de ce matin affirme de nouveau que l'Allemagne est à la veille de demander à la France « sous une forme quelque peu péremptoire », des explications concernant les mouvements des troupes françaises à la frontière de l'Est. »

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

» Berlin, le 24 janvier, 1 h. soir. — On a été très étonné ici d'une information du *Daily News* qu'a fait connaitre ce matin le télégraphe. Non seulement il n'est nullement question de demandes d'explications sur les mouvements de troupes à la frontière française, mais on constate au contraire que les rapports diplomatiques entre la France et l'Allemagne sont excellents.

On lit dans la *Liberté* :

« On commentait beaucoup, à la Chambre, la dépêche du *Daily News*, annonçant que l'Allemagne aurait fait au gouvernement français des observations sur l'envoi de troupes dans l'Est.

» Plusieurs députés ont demandé au président du Conseil, qui était à la Chambre, des renseignements à ce sujet. Celui-ci a déclaré que la nouvelle était absolument inexacte. »

Enfin la *Patrie* publie ces lignes en gros caractères :

« Au ministère des affaires étrangères, on n'a reçu aucune note.

» La nouvelle du *Daily News*, relativement à une note de l'Allemagne à la France, est donc fausse. »

Nous publions plus loin une lettre de Paris dans laquelle la nouvelle du *Daily News* est longuement commentée.

***

Paris, 24 janvier. — A la Bourse du Boulevard les cours ont encore éprouvé une baisse sur ceux de clôture de l'après-midi.

L'émotion, sans être aussi vive, était encore assez grande; on ajoutait que peu de foi à la nouvelle du *Daily News*, mais il est assez à craindre que, fausse aujourd'hui, elle ne devienne exacte dans quelque jours.

En attendant, le président du conseil, consulté à cet égard, à l'issue de la séance de la Chambre, aurait déclaré qu'il saisirait la première occasion de rassurer officiellement le pays.

Il a ajouté comme indice pacifique, que le comte de Munster, actuellement à Cannes, viendra à Paris, expressément, pour assister au dîner diplomatique, qui sera donné samedi prochain au quai d'Orsay.

***

On lit dans le *Gaulois* :

« Après le 16 Mai, les républicains, les 363, pour se faire réélire, disaient tous aux électeurs : « Prenez bien garde ; si vous élisez les candidats du maréchal, les Allemands nous feront la guerre. »

» Ils auraient pu choisir un plus patriotique argument ; mais ils employèrent celui-là, qui leur réussit.

» Hé bien! M. de Bismarck les imite un peu. Il dit aux électeurs : « Prenez bien garde. Si vous ne me donnez pas un Reichstag qui m'accorde les hommes et les subsides que j'ai demandés, nous aurons la guerre. »

» C'est un argument qui doit être puissant sur les têtes des Allemands. Du moins, M. de Bismark le juge ainsi, puisqu'il s'en sert.

» Mais il ne devrait point produire le même effet sur les têtes des Français.

» Ils servent d'épouvantail entre les mains du Chancelier. Il serait ridicule que cet épouvantail les affolât eux-mêmes.

» Donc, tenons-nous tranquilles. Rien n'est changé dans une situation qui, sans être belle, nous laissait cependant calmes pas plus tard que hier. Tenons-nous donc tranquilles, encore une fois, et ne parlons plus de guerre, ni d'espions, ni de défense, ni de M. Boulanger, surtout de M. Boulanger.

» Je propose à mes confrères de jouer à un petit jeu avec cet encombrant général. C'est d'imposer une amende de cinq francs à quiconque d'entre nous écrira son nom dans un journal.

» Nous organiserons avec ces amendes une petite cagnotte qui nous servira à faire des bonnes œuvres. Et dans le cas où nous ne pourrions pas nous entendre sur le choix des œuvres à secourir, ou nous serions tiraillés entre les œuvres laïques et les œuvres religieuses, eh bien! nous mangerions ensemble le produit de la cagnotte.

» Si cette idée-là, prenait et si les amendes n'étaient pas trop fréquentes surtout, c'est le général qui ferait un nez! » J. CORNÉLY. »

***

Un communiqué du *Foreign office* dit qu'on n'a reçu au ministère des affaires étrangères, aucun renseignement semblable à l'assertion du *Daily News*.

L'avis de lord Lyons, est que la France est animée des intentions les plus pacifiques.

On lit dans la *Justice* :

« Nous sommes en mesure d'affirmer que les allégations du *Daily News* ne reposent sur aucun fait.

» Le gouvernement allemand ne peut pas demander au gouvernement français des explications sur de récents mouvements militaires, par la raison qu'il n'y a eu aucun mouvement de troupes sur notre frontière de l'Est. »

Suivant le *Figaro*, des lettres d'Allemagne arrivées dans la soirée, disent qu'il faut s'attendre à une recrudescence de bruits alarmants ; elles ajoutent que ces bruits, sans aucun fondement, proviennent de Francfort où la bourse est fortement engagée à la baisse. Tout le monde à Berlin parle de guerre, mais personne n'y croit.

LES OPPORTUNISTES

ET LE GÉNÉRAL BOULANGER

Un des « leaders » du *Matin* dit aux opportunistes qui travaillent au renversement du général Boulanger :

» Hé bien. j'ai le regret de le dire aux assaillants du général Boulanger. Il est trop tard!

» C'était il y a six mois qu'il fallait avoir du nez et ouvrir les yeux et comprendre. A ce moment-là on aurait envoyé le général dans un corps d'armée quelconque sans que personne protestât, et il y serait aujourd'hui parfaitement oublié.

» Mais, à ce moment-là, on avait besoin de lui pour la besogne que l'on sait. Il consentait, lui, général français, à jeter à la porte de l'armée des soldats qui comptaient parmi leurs aïeux trente-sept princes morts ou pris sur les champs de bataille ou leur maison forgea, avec son épée, la nationalité française, et cette bonne volonté lui tenait lieu de tout, d'Egypte et d'Italie, de Rivoli et des Pyramides.

» Aujourd'hui il n'est plus temps.

» Il y a six mois, le général Boulanger n'existait pas encore. Aujourd'hui il existe.

» On y touchera. Soit! On le renversera. Soit. Il ne résistera pas, j'en suis persuadé. Et puis, il arrivera ceci, c'est que l'opinion publique, très bête, fera de lui une victime de M. de Bismarck. C'est qu'autour de lui une légende absurde se créera, c'est qu'il personnifiera les idées de revanche, c'est qu'il deviendra un drapeau, c'est qu'il deviendra le Gambetta des radicaux.

» Mais, bons opportunistes que vous êtes, vous savez bien que les intransigeants s'entendent encore mieux que vous à fabriquer des légendes. Vous ne pouvez pas lutter avec des gens qui sont arrivés à galvaniser ces deux fantoches qui s'appelaient Blanqui et Félix Piat, et à leur donner une certaine attitude devant l'opinion. Ils se mettront à travailler au profit du général Boulanger et leur besogne sera d'autant plus facile qu'en somme sous le politicien discutable il y a un soldat véritable, et vous m'en direz des nouvelles et vous verrez quelle place tiendra bientôt le ministre tombé, comme il éclipsera les deux pâles clairs de lune de Gambetta qui s'appellent Ferry et Freycinet. Et comme il lui sera facile avec un peu de patience, de devenir le maître de la République...quitte à faire mitrailler plus tard la Sainte Canaille qui l'aura porté au pouvoir.

» Seulement, de par votre faute, il suffira qu'il fasse partie d'un gouvernement pour que ce gouvernement signifie guerre, et pour que l'Europe sache à quoi s'en tenir.

» Convenez que vous avez été joliment bêtes de laisser prendre à cet homme-là une telle importance, et cela, uniquement pour satisfaire votre rancune contre les princes.

» C'était constant, n'est-ce pas, d'avoir un sabre, un grand sabre, pour faire trembler les monarchistes ?

» Or, il se trouve que les monarchistes n'ont pas tremblé et qu'aujourd'hui, dites-vous, ce sabre offusque l'Europe, c'est-à-dire l'Allemagne. Et, pour cette cause, ou sous ce prétexte, vous voudriez vous en priver. Il est trop tard encore une fois.

» Laissez-le tranquille, croyez-moi. Tout ce que vous pouvez faire contre lui, tournerait en sa faveur. Vous lui avez laissé prendre racine. Tant pis. Obtenez seulement de lui, si c'est possible, qu'il se tienne coi et cesse d'occuper la presse de son cheval, de sa barbe, de ses obus, de ses fusils.

» Et attendons avec résignation que crève autour de nous l'orage qui s'amoncelle sur l'Europe. Si ce n'est pas pour cette année, ce sera pour l'an prochain. Dans tous les cas, l'explosion est inévitable désormais.

» Hélas! j'avais espéré que, pour y faire face, la France sucerait dans la vieille tradition monarchique restaurée cette liqueur merveilleuse qui l'a rendue invincible si longtemps.

» Que de fois, songeant aux chocs futurs, je me disais : Faites, ô mon Dieu ! que la patrie n'y prenne part qu'après avoir été refaite par cinq ans de monarchie au moins.

» Je commence à craindre que ces cinq années nécessaires de résurrection ne nous soient pas accordées avant la grande épreuve qu'avec elles nous aurions gaillardement supportée.

» Jadis, avant de quitter la France vaincue, Bismarck, en voyant la large blessure dont elle saignait, eut peur qu'elle guérit trop vite et répandit sur la chair avivée par l'épée une poudre qui devait transformer la blessure épouvantable en un ulcère rongeur.

» Cette poudre était la République.

» Et *après seize ans de ce gouvernement mortel*, la France lèche encore encore son ulcère.

» Que voulez-vous ? Il faut croire. Il faut espérer en Dieu qui n'a peut-être pas renoncé à la glorieuse collaboration qu'il accordait jadis aux Francs et qui, ayant besoin d'eux, sera là quand ils auront besoin de lui.

» Sans ces idées-là l'écrivain qui bataille n'aurait qu'un modèle ici-bas : la figure de Pline l'ancien, descendu avec ses tablettes sur le rivage de Stabia, secoué par les tremblements de terre, en l'an 79, regardant tristement, tout en prenant des notes avec son stylet, les cendres et les pierres calcinées du Vésuve, tomber en pluie brûlante sur Herculanum et sur Pompéi, et attendant l'heure de se coucher mourant à côté des villes mortes. J. CORNELY. »

UN NOUVEAU DISCOURS DE M. DE BISMARCK

SUR LE SEPTENNAT

Berlin, 24 janvier. — La Chambre des députés discute le budget des légations prussiennes.

Après un discours de M. le comte de Limbourg, qui fait ressortir qu'il y a grand intérêt à maintenir les légations auprès des différents Etats de l'empire allemand, le prince de Bismarck rappelle la discussion qui a eu lieu dernièrement au Parlement allemand.

Les gouvernements confédérés, dit le chancelier ont abandonné une partie très considérable de leurs droits à l'empereur, en adoptant la Constitution de l'Empire. L'empereur n'est pas en état de céder une partie de ses droits à qui que ce soit, fût-ce au Parlement, et cela d'autant moins qu'il s'agit d'un Parlement qui a montré si peu de confiance envers les gouvernements confédérés.

Le devoir le plus important qui résulte des droits de l'empereur, consiste à protéger l'Empire. La Constitution a chargé de ce devoir l'empereur et non pas la majorité ou les chefs de partis.

TRIENNAT, SEPTENNAT OU ÈTERNAT

La presse a dit, touchant le projet de loi militaire, que la différence entre le triennat ou le septennat était absolument insignifiante.

Ce que l'on proposait au gouvernement était non seulement inacceptable à cause de la façon dont on le motivait, mais, en outre, il est impossible d'admettre que le Parlement touche, à son gré, à l'organisation des affaires militaires.

L'article 60 de la Constitution porte que l'effectif de présence doit être fixé par une loi. Il ne peut donc pas être question d'un vote budgétaire ordinaire. Autrement, on aurait dit dans la loi que le vote devait avoir lieu périodiquement ou à chaque budget.

Le gouvernement aurait, par conséquent, le droit de demander ce que l'appellerai l'éternat ; mais il a voulu procéder à un développement graduel à l'institution en question. C'est pourquoi il s'est décidé à accepter un compromis en vue de l'acceptation du septennat.

Le développement rationnel de l'organisation de l'armée telle qu'elle est jugée nécessaire en présence d'une situation dangereuse ne saurait être obtenu en trois ans.

Le chancelier ajoute que ceux qui vont au-devant d'un conflit sont précisément ceux qui n'approuvent pas le développement graduel de

---

BOURSE DE PARIS

du lundi 24 janvier

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours préced.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 09	3 0/0	80 30	80 32	80 37
83 20	3 0/0 amortissable	83 20	83 50	83 35
108 82	4 1/2 1883	108 90	108 92	108 70
52 75	5 0/0 Portugais	55 12	.. ..	52 75
96 30	Italien 5 0/0	96 67	96 80	96 65
63 1/16	Extérieure 4 0/0	63 1/16	63 1/2	63 1/16
79 1/8	Hongrois 4 0/0	78 3/4	.. ..	79 1/16
368 50	Egypte 6 0/0	365 75	368 ..	368 75
13 92	Turc 4 0/0	13 85	13 95	13 95
520 ..	Obligations du Trésor.	... ..	... ..	... ..
100 80	Russe 1870 5 0/0	... ..	... ..	100 ..
530 ..	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	528 ..
	Sociétés de Crédit			
4300 ..	Banque de France	4260 ..	4295 ..	4290 ..
482 50	Banque d'Escompte	480 ..	... ..	481 25
715 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	709 ..	726 25	726 25
425 ..	Banque Parisienne	... ..	... ..	420 ..
1355 ..	Crédit Foncier	1355 ..	1355 ..	1356 25
... ..	Crédit Mobilier	... ..	392 50	... ..
550 ..	Crédit Lyonnais	... ..	555 ..	560 ..
465 ..	Société générale	... ..	... ..	463 75
480 ..	Banq. J. R. F. Pays-Auf.	... ..	482 50	485 ..
497 50	Banque Ottomane	497 50	498 75	501 25
.. ..	Cred. Mobilier Espagn.	.. ..	105 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1525 ..	Nord ... act.	... ..	1530 ..	1540 ..
1230 ..	Paris-Lyon-Médit. »	1230 ..	1225 ..	1230 ..
738 75	Est ... »	... ..	... ..	765 ..
865 ..	Ouest ... »	... ..	... ..	865 ..
1310 ..	Orléans ... »	... ..	... ..	1320 ..
... ..	Midi ... »	... ..	1150 ..	... ..
	Chem. de f. Etrang.			
478 75	Autrichiens	483 75	482 ..	488 75
207 50	Lombards	208 75	210 75	208 75
313 75	Saragosse	315 ..	312 50	313 75
	Sociétés diverses			
1957 50	Suez	1967 50	1972 ..	1980 ..
1445 50	Gaz Parisien	... ..	... ..	1455 ..
660 ..	Voitures	... ..	... ..	680 ..
1130 ..	Omnibus	... ..	... ..	1145 ..
268 75	Rio-Tinto	267 50	268 75	270 ..
392 50	Panama	392 50	.. ..	396 25
	Obligat. Foncières			
519 ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... ..	514 ..
103 50	» 10e 4 0/0	... ..	... ..	103 50
575 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	575 ..
517 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	515 ..
482 ..	» comman. 3e j.	... ..	... ..	... ..
380 ..	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	380 ..
475 ..	» com. 1879 3e j.	... ..	... ..	476 ..
476 ..	» 1879 3 0/0	... ..	... ..	474 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
392 50	Nord	... ..	392 25	391 75
399 50	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	392 50	390 50
387 ..	Est 3 0/0	... ..	... ..	383 ..
338 ..	Ouest 3 0/0	... ..	390 ..	337 ..
390 ..	Orléans	... ..	... ..	389 ..
359 ..	Midi 3 0/0	... ..	... ..	... ..
... ..	Nord-Est	... ..	... ..	... ..
630 ..	Bône-Guelma	... ..	... ..	630 ..
	Obligat. des Villes			
510 ..	Paris 1855-1860	... ..	... ..	528 ..
527 75	— 1865	... ..	... ..	524 75
469 ..	— 1869	... ..	... ..	468 ..
394 50	— 1871	... ..	... ..	393 ..
520 ..	— 1875	... ..	... ..	519 ..
519 25	— 1876	... ..	... ..	515 ..
396 ..	Marseille	... ..	... ..	395 ..
102 ..	Bordeaux	... ..	... ..	102 50
97 50	Lyon	... ..	... ..	97 ..
107 ..	Lille	... ..	... ..	107 ..
49 ..	Roubaix-Tourcoing	... ..	... ..	49 ..
	Obligations div.			
285 ..	Départem. de la Seine.	... ..	... ..	... ..
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez	... ..	... ..	52 75
420 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	420 ..

BOURSE DE LILLE

du mardi 25 janvier

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	108 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	505 25
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	509 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	409 ..
Armentières	... ..	482 50
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... ..	49 ..
Tourcoing 1878	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Département du Nord	... ..	10 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie ...	... ..	660 ..
— act. nouv.)	... ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	... ..	517 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	... ..	290 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	386 ..	375 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	450 ..	450 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	... ..	1030 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1.000 fr., 250 fr. p.	... ..	1800 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	... ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	... ..	420 ..
Soc. an. *Lille et Bonnières*, act. 1,000 fr., t. p.	... ..	2005 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	... ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3185 ..
Denain et Anzin	... ..	202 50
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	8000	7975 ..
Anzin 100e de denier	...	2600 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	...	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	...	5800
Bully-Grenay le 6e	...	1377 50
Carvin	...	1160 ..
Courcelles-lez-Lens	...	150 ..
Courrières	...	25600 ..
Campagnac	...	560 ..
Douchy	...	1850 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	...	70 ..
Dourges	...	5250 ..
Escarpelle (Nord)	...	4275 ..
Epinac	...	775 ..
Ferfay (Société anonyme)	...	975 ..
Lens	...	18400 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	...	47 75
Liévin	...	3850 ..
Lys supérieure	...	... ..
Meurchin	...	1900 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	...	19000 ..
Rety, Ferques, Hardinghen	...	100 ..
Sincey-le-Rouvray	...	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	...	62 50
Vicoigne et Nœux	...	13500 ..
OBLIGATIONS		
Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	...	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr. t. p.	...	... ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	515 ..	515 ..
— Béthune 1887, remb. à 500 fr., t. p.	...	380 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	...	500 ..
— Rety 1876, remb. à 500, tout payé	...	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 25 Janvier 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 20 .[.	3 0/0	80 40 .[.
.. .. .[.	3 0/0 nouveau	.. .. .[.
83 40 .[.	3 0/0 amortissable	83 65 .[.
104 75 .[.	4 1/2 0/0	104 90 [.
108 .. .[.	4 1/2 0/0 1883	108 80 [.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les bruits de guerre

Paris, 25 janvier. — Les ministres se sont occupés ce matin de la question extérieure. Une note officieuse à ce sujet dit que rien dans les relations diplomatiques ne justifie des craintes de guerre. En attendant, les bruits continuent à circuler. Pour les uns, il s'agit d'une manœuvre des opportunistes contre le ministère et M. Boulanger. On prête même à M. Ferry cette parole qu'il aurait tenue hier : « Enfin, nous le tenons. » D'autres ne croient qu'à une simple manœuvre de Bourse. Les esprits sont d'ailleurs moins surexcités qu'hier

Londres, 25 janvier. — Le *Standard* de Berlin dément formellement le bruit que l'Allemagne ait demandé des explications au sujet des armements de la France.

Vienne, 25 janvier. — Le *Standard* de Vienne confirme le mouvement des troupes autrichiennes en Galicie et en Transylvanie.

Paris, 25. — Le mouvement de baisse des fonds publics est enrayé.

A trois heures, le 3 0/0, qui clôturait hier à 80 20, est côté à 80 40, avec une hausse de *vingt centimes*.

A la Commission de l'armée. — Les résolutions

Paris, 25. — La commission de l'armée a adopté les modifications du texte proposées par le rapporteur et les tableaux contenant les tarifs des engagements et des soldes. Elle a commencé ensuite la discussion du projet Thiers sur l'instruction militaire préparatoire.

Les projets déposés à la Chambre

Paris, 25 janvier. — La distribution comprend un projet du ministre des postes et télégraphes au sujet de l'organisation et de l'exploitation des réseaux téléphoniques, et un projet sur les corps secondaires de la marine.

Les pêcheries américaines

Washington, 25 janvier. — Le Sénat a adopté par 46 voix contre 1 le bill recommandant au président de la République de défendre les droits des pêcheurs américains. Des discours violents ont été prononcés contre l'Angleterre.

Un nouvel engin explosif en Allemagne

Londres, 25 janvier. — D'après le *Daily-News* qui continue sa campagne d'excitation à la guerre, l'arm